

AMALGAMES DENTAIRES : VÉRITÉS ET CONTRE-VÉRITÉS

En réactualisant ses recommandations sur les amalgames dentaires en décembre dernier, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) rappelle les principes qui doivent guider leur utilisation. Elle aide ainsi les patients et les praticiens à distinguer le vrai du faux. Le point avec le docteur Brigitte Heuls, médecin responsable de la direction des dispositifs médicaux thérapeutiques et des cosmétiques à l'ANSM.



Brigitte HEULS

Médecin responsable de la direction des dispositifs médicaux thérapeutiques et des cosmétiques à l'ANSM.

Pour quelles raisons l'ANSM a-t-elle souhaité mettre à jour ses recommandations ?

Les dernières recommandations sur les amalgames dentaires avaient été émises par l'Afssaps [Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé] en 2005. Depuis cette date, trois sources d'information sont venues apporter

|| IL N'Y A AUCUNE RAISON, ÉTAYÉE PAR DES PREUVES SCIENTIFIQUES, D'AVOIR PEUR DES AMALGAMES DENTAIRES POUR NOTRE SANTÉ. ||

de nouveaux éclairages sur le mercure en général, sur son usage dans les amalgames dentaires en particulier. La première d'entre elles est l'avis